

Nouvelles économiques de Manille

SEPTEMBRE 2019 • NUMÉRO 6



L'essentiel

Croissance économique :
+5,5 % au T2, après +5,6 %
au T1 2019

Taux d'inflation : +1,7 %
en août, après +2,4 % en
juillet

Macroéconomie et finances

Au second trimestre 2019, la croissance des Philippines s'est établie à 5,5 % en glissement annuel (après 5,6 % au T1 2019), soit la croissance trimestrielle la plus faible depuis quatre ans. Côté offre, le secteur des services connaît la plus forte croissance (+7,1 % en glissement annuel, après +6,8 % au T1 2019), tandis que l'industrie ralentit (+3,7 % après +4,8 %) et que l'activité agricole reste atone (+0,6 % après +0,7 %). Côté demande, ce ralentissement s'explique par la moindre progression des dépenses publiques (+6,9 % après +7,4 %) et de la consommation des ménages (+5,6 % après 6,1 %) ainsi que par le recul de l'investissement (-8,5 % après +8,0 %). **Fin juillet, les principales institutions financières internationales ont revu à la baisse leurs perspectives de croissance pour les Philippines.** Le FMI prévoit une croissance économique de 6 % pour 2019 et de 6,3 % pour 2020 (contre respectivement 6,5 % et 6,6 %). La Banque asiatique de développement table désormais sur une croissance de 6,2 % pour 2019 (contre 6,4 %).

L'inflation s'est établie à 1,7 % en août, après 2,4 % en juillet. Ce taux est le plus faible enregistré depuis septembre 2016. Le ralentissement de l'inflation a notamment été permis par une progression moindre des prix des denrées alimentaires et des boissons non-alcoolisées (+ 0,6 % en août). Ainsi, l'inflation moyenne sur les huit premiers mois de l'année s'est établie à 3 %, s'inscrivant dans l'intervalle-cible de la Banque centrale (2 à 4 %).

Mi-août, la Banque centrale a abaissé son principal taux directeur de 25 points de base à 4,25 %. Cet assouplissement intervient alors que la croissance économique et le taux d'inflation de l'archipel ont reculé au second trimestre. Pour mémoire, la Banque centrale avait déjà procédé à un abaissement de 25 points de base en mai dernier.

Au premier semestre 2019, les exportations philippines ont diminué de 0,8 % à 34,1 Mds USD et les importations ont chuté de 1 % à 53,1 Mds USD. Le solde de la balance commerciale s'est ainsi amélioré de 1,2 % à -19 Mds USD. Sur cette période, les exportations de produits électroniques (54,7 % des exportations philippines sur la période) ont progressé de 0,7 %. La Chine (y.c. Hong Kong) consolide sa place de premier partenaire commercial des Philippines (26,4 % des exportations et 25,3 % des importations philippines). La France se positionne 14^{ème} client et 11^{ème} fournisseur de l'archipel. Les exportations françaises vers les Philippines ont progressé de 104,8 % à 767,6 M USD, tandis que les importations françaises en provenance des Philippines se sont contractées de 38,2 % à 410 M USD.

Au premier semestre 2019, les transferts de fonds des Philippines résidant à l'étranger ont progressé de 2,9 % à 16,3 Mds USD. A noter toutefois qu'une baisse de 2,7 % a été enregistrée en juin dernier. Pour rappel, ces transferts

ont représenté 9,7 % du PIB en 2018, classant les Philippines au troisième rang mondial après l'Inde et la Chine pour le montant des envois de fonds reçus de la diaspora.

Sur les cinq premiers mois de l'année, les flux entrants nets d'IDE ont atteint 3,1 Mds USD, soit une baisse de 37,1 % en glissement annuel. Cette baisse est principalement attribuable à la baisse de 26 % des prêts intragroupes à 2,4 Mds USD (76 % du total des flux entrants nets). Egalement, les placements en capitaux propres ont reculé de 48,9 % (à 787 M USD) et les retraits de capitaux ont progressé de 223,9 % (à 451 M USD). Les bénéficiaires réinvestis ont progressé de 12,9 % à 418 M USD.

Fin juillet 2019, les réserves de change des Philippines se sont établies à 85,2 Mds USD, soit une progression de 7,6 % depuis fin décembre 2018. Les réserves couvrent 7,4 mois d'importations et 5,2 fois la dette extérieure à court terme, niveaux considérés comme adéquats selon les critères du FMI.

Fin juillet, à l'occasion du discours du président sur l'état de la nation, Rodrigo Duterte a demandé au 18^{ème} Congrès de voter sous peu les derniers paquets de la première tranche et la seconde tranche du programme de réforme fiscale. Au sein de la première tranche du programme de réforme fiscale (TRAIN 1), le Président a cité l'augmentation des droits d'accises sur les boissons alcoolisées et les produits issus du tabac. Les autres réformes, non explicitement mentionnées, concerneraient la refonte du système d'évaluation des biens immobiliers et la révision du système d'imposition sur les revenus du capital et sur les services financiers. La seconde tranche du programme de réforme fiscale, connue sous le nom *TRABAHO Bill*, prévoit une diminution du taux d'imposition sur le revenu des sociétés, 30 à 20 % d'ici 2029, et une rationalisation des incitations fiscales accordées aux entreprises.

Informations sectorielles

Les Philippines ont accueilli 4,1 millions de visiteurs étrangers au premier semestre 2019, soit une progression de 11,4 % en glissement annuel. L'industrie du tourisme aurait généré un revenu de 245 Mds PHP (4,7 Mds USD) sur les six premiers mois de l'année, soit une hausse de 17,6 %. Pour 2019, le gouvernement a pour objectif d'accueillir 8,2 millions de visiteurs étrangers. Pour mémoire, ce nombre a atteint 7,1 M en 2018, en hausse de 7,7 % par rapport à 2017. Selon le *Travel and Tourism Competitiveness Report 2019* publié par le *World Economic Forum*, les Philippines se classent 75^{ème} sur 140 pays. Malgré le potentiel important dont dispose le pays, l'industrie du tourisme reste encore peu développée, notamment en raison d'un manque d'infrastructures.

Début septembre, le ministère du Commerce et de l'Industrie a annoncé la mise en place d'une mesure de sauvegarde définitive sur le ciment importé afin de protéger l'industrie locale. Sur la première année, cette mesure prendra la forme d'un droit de douane de 250 PHP (environ 4,8 USD) par tonne métrique de ciment importé. Cette annonce intervient après une enquête de la Commission philippine des droits de douane déterminant que l'augmentation accrue des importations de ciment porte préjudice à la production locale. L'enquête recommande que cette mesure de sauvegarde définitive soit appliquée sur une période de 3 ans.

Le chantier naval OCEA a mis à l'eau, le 17 juillet aux Sables-d'Olonne, le plus grand patrouilleur en haute mer en aluminium au monde (OPV 270, 84 mètres) à destination des garde-côtes philippins. Le contrat signé par OCEA avec le ministère des Transports philippin en septembre 2014 comprenait également la livraison aux garde-côtes de quatre patrouilleurs rapides de 24 mètres (FPB 72), livrés en 2018 et aujourd'hui opérationnels. Le contrat inclut la formation des équipages, la fourniture de pièces détachées et la maintenance des appareils sur une période de cinq ans. Le contrat OCEA a fait l'objet d'un financement crédit acheteur (BNP Paribas et Crédit Agricole), assorti d'une garantie de Bpifrance Assurance Export.

Début août, la signature du *Philippine Space Act* a permis la création de l'Agence spatiale philippine (PhilSA) ainsi que l'adoption de la première feuille de route en matière de politique spatiale nationale. Selon le texte de loi, la politique spatiale philippine sera développée autour de 6 axes clés : (i) sécurité nationale et développement, (ii) gestion des risques et études climatiques, (iii) recherche et développement spatial, (iv) renforcement des capacités de l'industrie spatiale, (v) éducation et sensibilisation au domaine spatial et (vi) coopération internationale. La nouvelle agence PhilSA, placée sous l'autorité du cabinet du Président, planifiera, élaborera et promouvra le programme spatial national.

Copyright © 2019. Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service économique de Manille.

Clause de non-responsabilité. Le Service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Version du 06/09/19 – Publication mensuelle

www.ph.ambafrance.org    www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/PH 

Olivier GINEPRO

Chef de Service économique
olivier.ginepro@dgtresor.gouv.fr

Camille CHABÉ

Adjointe au Chef de Service économique
Camille.chabe@dgtresor.gouv.fr